



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2017 - 18h00

Délibération N°2017/096

Date de convocation : 19 septembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 74



L'an deux mille dix-sept, le 05 octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Saint Souplet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Mailincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (62 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN

Yannick HERBET

Nathalie GAVE

Gérard LENOBLE

Brigitte ROLAND BEC

Dominique LAMOURET

Didier BONIFACE

Régine DHOLLANDE

Bernard POULAIN

Martine THUILLEZ

Gilles PELLETIER

Jean-Claude GERARD

Jean Louis CAUDRELIER

Laurent COULON

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Pascal LEVEQUE

Francis GOURAUD

Daniel BLAIRON

Véronique NICAISE

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Vincent WAXIN

Virginie LE BERRIGAUD

Christian PAYEN

Jean Pierre THIEULEUX

Thierry WALEMME (S)

Alban BAJODEK

Frédéric BRICOUT

Pierre LEVEQUE

Liliane RICHOMME

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Jean Marc GOSSART (S)

Karine ELOIR

Annie DORLOT

Isabelle PIERARD

Jeanine TOURAINÉ

Pascal COQUELLE

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Maurice DEFAUX

Jean-Paul CAILLIEZ

Chantal WAYEMBERGE - MAILLY

Hubert DEJARDIN

Jacques OLIVIER

Pierre Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Agnès BERANGER

Denis COLLIN

Anne Sophie MERY - DUEZ

Alain RIQUET

Gérard TAISNE

Bernard PLET

Gilberte SZOPA (S)

Charles BLANGIS

Bruno MANNEL

Serge SIMEON

Marc PLATEAU

Michel HENNEQUART

Jacky DUMINY

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Axelle DORERLER

Membre Excusé (1): Jean Félix MACAREZ

Membres Absents (3): Arnaud LORAND, Marc DUFRENNE, Jean - Pierre RICHEZ,

Membres ayant donné procuration (5): Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Sandrine TRIoux à Agnès BERANGER, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME, Laurence RIBES à Karine ELOIR, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2017/096 - Objet : Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Communautaire ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-2 ;

Considérant que le bon fonctionnement du service technique implique le recrutement de 14 agents contractuels pour satisfaire des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : se prononce en faveur de la création de 1 poste d'agent contractuel dans la limite de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2018

Article 2 : précise que ces postes seront rémunérés sur la base du 1^{er} échelon d'adjoint technique territorial (IB 347, IM 325).

Impute les dépenses à la section de fonctionnement du budget 2018.

Autorise le Président à négocier et à signer tout document afférent à la présente décision.

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture

Le 06 octobre 2017 et de la publication

Vu,



Pour expédition conforme

Caudry, le 06 octobre 2017

Le 06 octobre 2017



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Le Président,

Maire du CATEAU CAMBRESIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.